

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Une initiative de  
  
Wallonie

## Sambre et Biesme entre officiellement dans le Développement Durable

Les 7 objectifs auxquels Sambre et Biesme a décidé de souscrire

<b>1</b> PAS DE PAUVRETÉ 	<b>3</b> BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	<b>8</b> TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 
---	--	---	---	---	--	---

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Une initiative de  
  
Wallonie

## Contexte de la démarche

- 2019 : Sensible à limiter son empreinte écologique, à préserver la santé du personnel et à réduire les dépenses, Sambre et Biesme crée une Ecoteam.
- 2020 : Nous sommes lauréat d'un appel à projets de la Région Wallonne pour recevoir les conseils d'un coach en Développement Durable.
- 2021 : Nous sommes accompagnés durant toute l'année 2021 pour aboutir à la rédaction d'une feuille de route qui reprend les objectifs de Développement Durable qui se rapprochent le plus de notre objet social et de nos missions régionales et locales.



## L'origine des 17 ODD

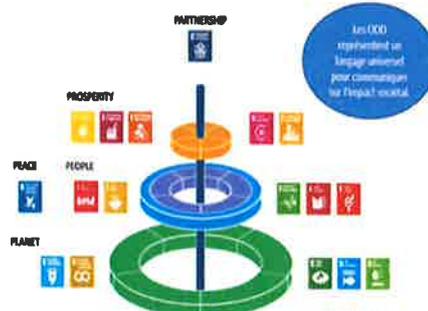


- Les 17 objectifs de Développement Durable ont été définis par les Nations Unies en 2016.
- Ils représentent un langage universel pour communiquer sur l'impact sociétal, environnemental et économique de nos actions en tant qu'entreprises, pouvoirs publics ou citoyens.
- Chaque pays est appelé à traduire ce programme mondial en objectifs locaux.
- Le site [www.sdgs.be](http://www.sdgs.be) reprend les initiatives belges.

## Les 17 ODD répartis en 5 axes



Reconnaître l'idée d'une planète finie, introduit implicitement un "ordre" inhérent au sein des ODD



## Les ODD choisis par Sambre et Biesme

### Actions sur la proportion de pauvreté et la protection sociale

Objectif 1 : Accompagner en amont les locataires moins favorisés dans la gestion des moyens (financiers) dont ils disposent en collaboration avec le CPAS

Objectif 2 : Améliorer l'information des nouveaux locataires sur leurs droits et leurs devoirs



## Les ODD choisis par Sambre et Biesme

### Actions sur la promotion du bien-être et la réduction des maladies

Objectif 3.1 : Promouvoir une politique de santé mentale et de bien-être au travail pour le personnel de S&B

Objectif 3.2 : Proposer au personnel de S&B une alimentation bio, de saison et locale, de fruits et légumes dans le respect des marchés publics et en recourant aux producteurs locaux



## Les ODD choisis par Sambre et Biesme

Actions sur

**les technologies et l'innovation,  
l'emploi, les droits et la sécurité  
des travailleurs**



Objectif 8.1 : Augmenter l'utilisation de matériaux durables dans la construction et la rénovation des logements sociaux

Objectif 8.2 : Continuer à favoriser l'emploi du personnel issu de l'économie sociale en recourant aux personnes sous article 60, sous contrat ALE et aux stagiaires de la Régie des quartiers

Objectif 8.3 : Continuer à respecter le droit des travailleurs, personnel interne et sous-traitants

## Les ODD choisis par Sambre et Biesme

Actions sur l'accès au logement,  
les établissements durables,  
les espaces verts et publics



Objectif 11.1 : Augmenter le nombre de logements disponibles à la location en réduisant la vacance locative entre l'état des lieux de sortie et la remise en location

Objectif 11.2 : Améliorer la durabilité des bâtiments existants et neufs, en particulier leur performance énergétique

Objectif 11.3 : Installer le chauffage central individuel au gaz (CCIG) dans tous nos logements sociaux d'ici 2030 afin de réduire la facture énergétique et l'empreinte carbone

Objectif 11.4 : Augmenter la proportion du patrimoine équipé de panneaux photovoltaïques d'ici 2030

Objectif 11.5 : Encourager la création de comités de quartier (locataires) en charge de réfléchir à des initiatives relatives aux espaces verts, à la biodiversité et au vivre ensemble

## Les ODD choisis par Sambre et Biesme

### Actions sur les ressources naturelles, les déchets et les marchés publics

Objectif 12.1 : Favoriser la consommation d'eau de pluie en mettant en service des citernes dans les nouveaux logements.

Objectif 12.2 : Sensibiliser le personnel au tri et au recyclage des déchets et mise en place d'actions.

Objectif 12.3 : Sensibiliser et agir envers les locataires pour améliorer le tri et le respect des filières d'évacuation des déchets.

Objectif 12.4 : Augmenter la proportion de cahiers des charges relatifs aux marchés publics contenant des clauses environnementales et sociales.

**12** CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES



## Les ODD choisis par Sambre et Biesme

### Actions sur la réduction de la violence et l'accès à l'information

Objectif 16.1 : Réduire la violence et le sentiment d'insécurité au sein du quartier de l'Isle à l'arcienne

Objectif 16.2 : Rendre l'information la plus accessible et efficace possible auprès des locataires et candidats locataires

**16** PAIX, JUSTICE  
ET INSTITUTIONS  
EFFICACES



## Les ODD choisis par Sambre et Biesme

### Actions sur le partage des connaissances

---

Objectif 17.1 : Permettre au personnel d'échanger et de partager des savoirs au sein du secteur et entre secteurs

**17** PARTENARIATS POUR  
LA RÉALISATION  
DES OBJECTIFS

